

La formation professionnelle dans la préparation à l'enseignement

Introduction

La formation des formateurs, selon les niveaux et les pays est donnée à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université. Lorsqu'elle est organisée à l'université elle présente des avantages mais aussi soulève régulièrement d'une part les problèmes de la pertinence des savoirs à transmettre (enseignements académiques) et d'autre part, ceux de la place relative à accorder aux enseignements professionnels. Il s'agit, en fonction du modèle et du niveau de formation choisi, de savoir quelle est la part réservée à l'acquisition de la matière à enseigner (savoirs savants) et celle réservée au développement des compétences professionnelles (savoirs-faire et savoirs-être spécifiques à l'exercice de l'enseignement). Dans le cas du Cameroun, l'établissement de formation des enseignants destinés à l'enseignement secondaire fait partie intégrante de l'université. Pendant près de quatre décennies, la recherche d'un équilibre satisfaisant entretient la réflexion.

De quelles compétences le formateur des formateurs a-t-il besoin pour accomplir les missions qui l'attendent ? Quel est le contenu de sa formation ? Quelles sont les disciplines susceptibles d'encadrer et de véhiculer ces compétences ? Quelle forme doit prendre la formation des formateurs ? Quel est le modèle de formation des formateurs ? Dans les universités, la formation des formateurs est généralement conçue soit en termes de développement d'un cycle doctoral pour les étudiants gradués, soit en termes d'appui aux enseignants qui s'engagent dans un doctorat terminal ou une habilitation à diriger les recherches. Or, la professionnalisation de l'enseignement à tous les niveaux exige l'appropriation des compétences particulières que les programmes universitaires n'offrent pas par leurs enseignements habituels.

La pédagogie universitaire sensibilise depuis bientôt deux décennies, les enseignants du supérieur à la réflexion sur la manière d'enseigner. Cependant, les séminaires et les conférences ponctuelles ne suffisent pas à modifier significativement les pratiques pédagogiques dans cet enseignement supérieur. Ici la connaissance de l'étudiant, le style de communication dans la relation pédagogique, les modes d'intervention pédagogique et les méthodes d'évaluation sont encore tirés de ce que l'on a observé par imitation chez son ancien professeur quand on était soi-même étudiant, que des connaissances systématiquement offertes et apprises par l'étude.

L'objet de la communication est de montrer à partir de l'analyse de la formation des enseignants du secondaire à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, les différentes stratégies utilisées au cours des dernières années dans la conduite simultanée de la formation académique centrée sur les titres universitaires en partage avec les facultés et de la formation professionnelle centrée sur les exigences de développement des compétences pour l'exercice de la profession enseignante. Pour ce faire, nous articulons notre communication autour de quatre points en relevant chaque fois les problèmes que leur application soulève au niveau universitaire; il s'agit de l'analyse des besoins, des contenus des formations académique, professionnelle théorique et professionnelle pratique.

1. L'ANALYSE DES BESOINS DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

L'analyse des besoins consiste ici, à partir des fonctions et des tâches que les enseignants formés doivent exercer sur le terrain, à définir les compétences et les capacités dont ils auront besoin pour travailler efficacement là où ils seront appelés à servir. Pour les enseignants, il s'agit d'abord de connaître les programmes d'enseignement qu'ils auront à appliquer. Il s'agit ensuite d'avoir les qualités et les connaissances professionnelles qu'exige l'exercice de leur métier.

Bien qu'il ne s'agisse pas de recettes, il est admis qu'un enseignant de français doit connaître la langue française, qu'un enseignant de géographie du Cameroun doit connaître la géographie du Cameroun, qu'un enseignant des sciences de la vie et de la terre doit connaître les sciences de la vie et de la terre... La capacité d'assurer les transferts n'exclut pas cette nécessité.

Pour les besoins de connaissance de la matière à enseigner, la tâche devait être assez aisée puisque les programmes de l'enseignement secondaire auquel se destinent les élèves en formation sont publiés dans les Instructions Officielles et connus. Les structures de chaque matière permettent de savoir ce qu'il est nécessaire de connaître à un niveau d'étude et à un moment donné pour dominer son enseignement.

Pour identifier les autres besoins, il faut se référer à ce que l'enseignant fait ou doit effectivement faire et être dans l'exercice de ses fonctions. Il doit enseigner : il a besoin des connaissances pédagogiques et didactiques. L'enseignant doit connaître ses élèves: connaissance psychologique et sociologique. Il doit aimer son travail et avoir une conscience professionnelle : il a besoin d'une formation, de volonté et d'un développement vocationnel. Il doit connaître ses droits et ses devoirs : connaissance de l'administration et de la législation scolaires et universitaires. L'enseignement implique des fonctions d'évaluation et d'orientation des élèves et qui méritent d'être apprises. Les sciences de l'éducation sont les mieux armées pour offrir la plupart des formations dont l'enseignant et l'éducateur ont besoin.

2. LA FORMATION ACADEMIQUE DES ENSEIGNANTS

La formation académique vise à donner à l'élève enseignant, les connaissances générales lui permettant de dominer le savoir dans la matière qu'il veut enseigner. Une licence obtenue en faculté universitaire dans la spécialité semble à première vue une base crédible de recrutement au second cycle ; elle attesterait la connaissance de la matière à enseigner. L'exigence de la licence aux élèves du premier pour passer au second cycle et le recrutement à ce dernier sur la base de la licence sont fondés sur cette présomption. Malheureusement, la licence d'enseignement qui correspondait aux besoins de l'enseignement secondaire n'est plus délivrée. Les autres licences offertes sont trop spécialisées.

A titre d'illustration, les candidats au poste d'élève enseignant des sciences de la vie et de la terre dans les lycées proviennent de quelques six filières de licence différentes : biologie végétale, biologie animale, biochimie, botanique, géologie... Les mêmes exemples peuvent être donnés en histoire et géographie, en sciences physiques et technologie, en français. Or, le même enseignant doit enseigner tous les chapitres de la discipline au secondaire. En plus, l'alignement des programmes sur ceux des licences des facultés conduit à ignorer la formation

des enseignants dans les matières qui ne donnent pas lieu à une licence comme l'éducation civique, la musique, la morale... La formation académique des enseignants doit donc, tout en s'appuyant sur les structures des matières scientifiques, prendre en compte le contenu à enseigner.

La solution actuelle pour faire face à ce problème consiste à offrir les enseignements dits complémentaires aux élèves en plus des cours de leur spécialité. Les géologues suivent les cours de biologie, les géographes les cours d'histoire, les linguistes suivent les cours de littérature française, les physiciens les cours de chimie organique et de chimie inorganique... Cette solution limite la place réservée aux enseignements professionnels en même temps qu'elle surcharge les élèves et complique la gestion des programmes.

Par ailleurs, les élèves recrutés avec le baccalauréat au premier cycle et qui devraient suivre un programme adapté aux besoins de l'enseignement secondaire, sont contraints de s'inscrire et de préparer parallèlement une des licences de leur spécialité s'ils prétendent continuer au second cycle après trois années d'études.

Comme on peut le constater, la meilleure solution pour les élèves enseignants maîtrisant la matière à enseigner au secondaire consiste à développer un programme de formation autonome qui tient compte des besoins sans se référer automatiquement à la délimitation des licences délivrées dans les facultés.

3. LA FORMATION PROFESSIONNELLE THEORIQUE

L'enseignement est une profession dont les exigences particulières sont connues. La formation professionnelle vise à développer les compétences et les comportements professionnels des futurs enseignants. Elle est théorique et pratique.

L'enseignement est une profession dont les exigences particulières sont connues. Ces exigences impliquent des qualités physiques, des connaissances intellectuelles, professionnelles et morales qui méritent d'être acquises ou développées.

L'enseignant a besoin de qualités physiques pour faire face aux exigences d'un métier particulièrement épuisant et s'opérant souvent dans un environnement inconfortable. Ces conditions physiques à certains niveaux d'enseignement doivent faire de lui un modèle.

Sa profession étant essentiellement intellectuelle ; il doit avoir une intelligence au dessus de la moyenne afin que la source soit toujours plus haute que la fontaine, d'où l'importance de la sélection dans le recrutement des enseignants.

Ses compétences professionnelles découlent de ses fonctions. Il enseigne, conseille, guide, entraîne, supervise, contrôle, évalue, sanctionne ; il est le maître, sert de personne ressource et d'exemple. Il doit avoir des attitudes professionnelles : être confiant optimiste et en même temps inquiet, donc sans suffisance, maîtriser l'enseignement et l'évaluation.

Sur le plan moral, il doit aimer ses élèves pour leur intérêt, faire preuve d'un témoignage authentique par le bon exemple d'une personne probe. Il doit être honnête, consciencieux, juste, équitable, ferme mais compréhensif et doux sans faiblesse, respecté et non pas craint. L'idéal est de recruter le corps enseignant parmi l'élite morale et de l'y maintenir par un encadrement permanent.

Sur le plan relationnel, il doit savoir gérer sa vie privée, les relations avec les collègues, la hiérarchie scolaire, les élèves, les parents et le milieu extérieur environnant.

La formation professionnelle théorique et les enseignements professionnels qui préparent effectivement à l'exercice satisfaisant de la profession enseignante et dont la pertinence peut être aisément démontrée peut être offerte à travers les disciplines suivantes :

- *la pédagogie* : science, art ou technique de l'enseignement ; la pédagogie spécialisée pour les élèves handicapés, la technologie de l'éducation. Si enseigner est un art, c'est aussi une technique et une science qu'il faut apprendre et améliorer ;
- *la didactique des disciplines* : pédagogie propre à l'enseignement de chaque discipline. Les enseignants qualifiés dans une discipline et ayant des références académiques sur les principes, la conceptualisation et la pratique de l'enseignement, eux qui connaissent la discipline et ensuite s'approprient son enseignement sont les didacticiens de la discipline ;
- *la psychologie appliquée à l'éducation* : connaissance psychologique de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte, psychopédagogie, psychologie de l'apprentissage. On ne peut agir efficacement sur une personne que l'on ne connaît pas ; on ne peut bien enseigner si on ne comprend pas les processus mentaux impliqués dans l'apprentissage ;
- *des fondements de l'éducation* : philosophie, économie, sociologie, histoire de l'éducation, démographie scolaire sont des bases pour comprendre, situer et assurer l'action éducative ;
- *la science de l'évaluation* : mesure et évaluation des apprentissages et des programmes d'étude, problèmes docimologiques. Une mauvaise évaluation est incapable de nous renseigner sur les résultats de notre travail de formateur des élèves. L'enseignant doit savoir construire les épreuves valides et fidèles, évaluer, interpréter les résultats de ses élèves et prendre les décisions pertinentes qui en découlent ;
- *l'administration, la législation et la réglementation scolaires* : l'enseignement à tous les niveaux est essentiellement administré par les enseignants; or ceux-ci ne sont pas toujours préparés spécifiquement à cette fonction (gestion administrative, gestion des ressources humaines, gestion des ressources matérielles et financières, gestion pédagogique). L'insuffisance des résultats en éducation est souvent due, plus à une mauvaise gestion qu'à un manque de ressources ;
- *l'éthique et la déontologie professionnelles* : dans l'éducation, la morale et la technique font fusion et sont par conséquent indissociables. Ici plus que partout ailleurs, la connaissance des valeurs et le respect des règles de la déontologie professionnelle sont une condition de la réussite de l'éducation. Il s'agit de développer les compétences relationnelles, d'intervention et les qualités personnelles d'éducateur ;

Ces différents enseignements essentiellement professionnels jadis donnés dans le cadre d'un cours sont désormais dispensés dans un module de deux unités de valeur sur environ huit offerts semestriellement aux élèves. Ils sont dosés et pondérés en fonction des milieux, des niveaux, des intérêts des élèves et de leur formation antérieure.

4. LA FORMATION PROFESSIONNELLE PRATIQUE

La formation professionnelle pratique est la deuxième composante de la formation professionnelle. Il s'agit essentiellement des stages pratiques effectués dans les laboratoires et dans les établissements d'enseignement secondaire.

Au second cycle, les stages pratiques couvrent en durée, un des quatre semestres de formation. Mais dès la première année de formation, les élèves suivent un stage d'imprégnation de deux semaines dans les établissements secondaires. Son but est d'entraîner l'élève à la pratique sur le milieu professionnel de son futur métier. Il s'agit de mettre les élèves dans les situations réelles d'exercice de la profession à laquelle ils se préparent de sorte qu'à la prise de service après l'école, ils ne se comportent plus comme des stagiaires, mais comme des travailleurs confirmés ; d'où le recrutement et l'intégration automatiques sans période de probation des diplômés de l'école.

La simulation de la pratique de l'enseignement en circuit fermé est envisagée avec camera, magnétoscope, écran de téléviseur et salle de visualisation sonorisée.

Le stage qui a lieu dans les établissements d'enseignement secondaire sélectionnés de la ville pourra bien se réaliser dans les lycées et collèges d'application accrédités dans tout le pays auprès des conseillers pédagogiques également accrédités sur la base de leur qualification, de leur expérience et leur disponibilité. Les stages sont supervisés et évalués conjointement par les conseillers pédagogiques, les enseignants de l'ENS et les inspecteurs pédagogiques .

Mais si les stages prennent en compte les diverses fonctions réelles des futurs enseignants, ils devront inclure l'observation des structures administratives et de recherche en éducation, obéir à une double exigence : la structure de la discipline avec toutes ses composantes et les programmes de l'enseignement secondaire que l'élève appliquera.

5. LA FORMATION CONTINUE

La formation académique disciplinaire, la formation professionnelle théorique et pratique qui viennent d'être présentées font partie de la formation initiale. La formation continue, particulièrement chez l'enseignant qui plus que les autres ne doit jamais cesser d'apprendre est une des composantes majeures de la formation. Elle devrait même être la composante la plus importante parce qu'elle dure autant que la carrière. Elle est à la fois formelle, informelle, académique, professionnelle, théorique et pratique.

Les connaissances s'accroissent rapidement, les programmes d'enseignement évoluent conséquemment, l'environnement du travail pose de nouvelles exigences auxquelles les enseignants doivent s'adapter en permanence. Si les règlements prévoient les droits à la formation professionnelle, dans la réalité et pour des raisons diverses, elle n'est pas toujours organisée et offerte.

Elle s'opère dans le cadre des séminaires et des stages de perfectionnement professionnels ou à travers la formation à distance que les nouvelles technologies de l'information et de la communication rendent plus accessible aujourd'hui.

Voici à titre indicatif, les différents stages de perfectionnement ou de recyclage qui peuvent être organisés par la division des stages, de la formation continue et de la recherche pédagogique ainsi que les catégories des personnels bénéficiaires :

- *Séminaire de formation des cadres de la supervision pédagogique* : les méthodes et procédures d'inspection, de contrôle et de supervision pédagogiques, inspections d'enseignement maternel, primaire, secondaire (Inspecteurs pédagogiques, professeurs nommés aux fonctions d'animateurs ou d'inspecteurs pédagogiques...)
- *Séminaire de formation des cadres de direction à l'éducation nationale* : nouvelles méthodes de gestion des services éducatifs et des établissements scolaires publics (surveillants généraux, censeurs, économes et intendants, chefs d'établissement,

directeurs et proviseurs, délégués provinciaux et départementaux, cadres des services éducatifs déconcentrés...).

- *Séminaire de perfectionnement professionnel des enseignants* : entraînement aux rôles et aux fonctions des enseignants, développement vocationnel (tous les enseignants regroupés par grade, expérience, niveaux, types ou cycles d'enseignement...).
- *Séminaire de perfectionnement pédagogique des enseignants* : nouvelles didactiques, entraînement aux nouvelles méthodes et pratiques pédagogiques, gestion des enseignements et des programmes (tous les enseignants regroupés par grade, expérience, niveaux, types ou cycles d'enseignement...).
- *Séminaire de recyclage des enseignants* : mise à niveau, formation académique complémentaire liée à l'évolution de la discipline et aux programmes (tous les enseignants regroupés par disciplines ou groupes de disciplines, grade, expérience, niveaux, types ou cycles d'enseignement...).
- *Séminaire de pédagogie de l'enseignement supérieur* : nouvelles didactiques, techniques d'évaluation valides, éthique et déontologie de l'éducation (tous les enseignants regroupés du supérieur, jeunes enseignants ou enseignants expérimentés soucieux de remettre en question leurs pratiques pédagogiques et de s'identifier à la profession enseignante...)
- *Séminaire de recyclage et de perfectionnement des conseillers d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle* : pratiques des tests psychotechniques, analyse, étalonnage et validation des tests, orientation et conseil au primaire, au secondaire et au supérieur, psychologie scolaire (conseillers en exercice depuis quelques années regroupés par niveau d'enseignement et type de milieu professionnel).

Le recyclage et le perfectionnement proposés peuvent être assurés avec la présence des bénéficiaires ; mais aussi à distance. La Division a justement pour mission d'organiser la formation à distance en faveur des enseignants et des autres personnels qui, pour des raisons diverses ne peuvent pas être rassemblés en un seul lieu. Des modules ou des unités de valeur de cours peuvent être offerts par la poste sur des supports imprimés ou alors suivant les possibilités d'équipement du point de départ et des points de destination par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Mais l'Ecole Normale Supérieure en l'an 2002 n'est pas encore connectée sur le réseau internet.

Conclusion

La formation d'un enseignant doit comprendre la ou les matières qu'il doit enseigner, mais aussi les connaissances professionnelles acquises à travers plusieurs disciplines parmi lesquelles les sciences constituent les composantes majeures. L'enseignement supérieur en général et l'université qui s'occupe de plus en plus de la formation des enseignants doit tenir compte des besoins sur le terrain et aller au de-là des disciplines universitaires qui ne sont pas nécessairement structurées en fonction des programmes du primaire et du secondaire. Un équilibre doit être trouvé entre le savoir, le savoir-faire et le savoir-être de l'enseignant. Tous les enseignants ne voient pas la nécessité de consacrer une partie des enseignements à autre chose que la matière à enseigner. Des études pourraient permettre de tester l'efficacité de chacune de ces composantes dans la réussite de l'enseignement et de l'apprentissage.